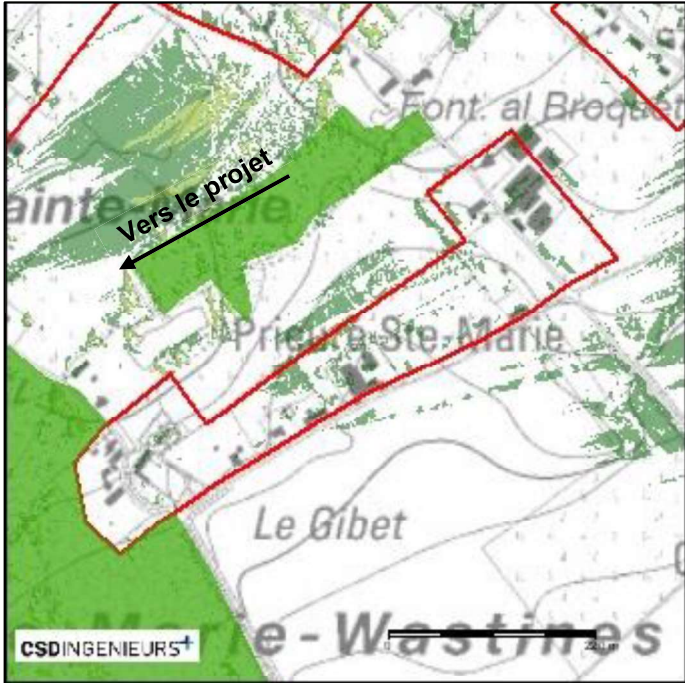


Lieu de vie	Critères d'évaluation et illustrations	Niveaux d'incidences paysagères
Commune de Perwez		
<p>Prieuré-Ste-Marie</p> <div data-bbox="203 443 389 667"> <p>LEGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ZH/ZHCR/ZACC Zone boisée Zone de non-visibilité <p>Incidences paysagères quantitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> Négligeables Faibles Limitées Modérées Importantes </div>  <p>Figure 112 : Incidences paysagères quantitatives – Prieuré-Ste-Marie</p>	<p>Ce hameau étant situé au nord-est d'un bois, les zones de visibilité sont rares et exclusivement situées au sein d'espaces privés.</p> <p>Critères quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la zone d'habitat/habitat à caractère rural couverte par des zones de visibilité : 9 % • Nombre maximal d'éoliennes du projet visibles : 2 éoliennes (depuis 3 % de la zone d'habitat/habitat à caractère rural) • Distance au projet : minimum 3,6 km • Angle vertical maximal d'occupation visuelle : 2,4° <p>Critères qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parties visibles des éoliennes : extrémités des pales <ul style="list-style-type: none"> ○ Obstacles visuels naturels : bois ○ Obstacles visuels anthropiques : maisons séparées • Orientation des vues : <ul style="list-style-type: none"> ○ espaces privés : majoritairement pas orientées vers le projet ○ espaces publics : majoritairement orientées vers le projet 	<p>A l'échelle du hameau de Prieuré-Ste-Marie : négligeables</p>
Commune de Perwez		